



Jeunesse CLAVINOISE ASBL

Numéro compte **IBAN : BE39 3631 5077 4719**

Clavier, septembre 2019.

Cher(s) membre(s), chers parents,

La saison 2019/2020 se met en route et avec elle, se profile le paiement de la cotisation annuelle dont les modalités seront les suivantes :

- ⇒ **Cotisation de 165€.** Ce montant englobe les assurances, la cotisation due à l'Union Belge par chaque membre, les frais de fonctionnement exposés par le club et les prestations des entraîneurs
- ⇒ pour le 2^{ème} ou le 3^{ème} enfant, la cotisation est fixée à 150 € dès que le 1^{er} enfant s'est acquitté d'une somme de 165 €.
- ⇒ La cotisation peut être fractionnée en 2 ou 3 montants si vous le souhaitez.

- ⇒ Merci d'indiquer sur l'avis de paiement le nom et prénom des membres pour lesquels la ou les cotisations sont payées.

Nous souhaitons à tous un championnat fructueux.

NB : « Le Centre Public d'Action sociale, conscient de l'importance des activités sportives pour l'épanouissement de tous, souhaite que leur coût ne soit pas un obstacle pour les familles à revenus modestes. Celles-ci peuvent s'adresser en toute discrétion aux assistantes sociales au tél 085/31.00.50

- **Il est à noter aussi que certaines mutuelles interviennent dans le paiement de cette cotisation annuelle ; renseignez-vous auprès de votre organisme et faites signer le document qui vous sera remis par le trésorier du club.**
- **Les chèques « sport » de type Sodexho sont également acceptés.**

Philippe TASIAUX, adjoint trésorerie
0471/811564 – philippetasiaux@msn.com